RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

JPOIR 2026

ALLOCUTION D'OUVERTURE

DE MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Haut Représentant du Président de la République ;**
- **Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Messieurs les Ministres-Gouverneurs ;**
- **Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires techniques et financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs ;**
- **Mesdames et Messieurs les Élus ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps préfectoral ;**
- **Vénérables Chefs traditionnels et Guides religieux;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé, de la société civile et du monde académique ;**
- **Chers jeunes, chers étudiants ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

C’est avec un grand plaisir que je vous retrouve à l’occasion de cette cérémonie consacrée aux Journées Portes Ouvertes des Institutions de la République.

Je voudrais tout d’abord saluer cette initiative du Haut Représentant du Président de la République et remercier l’ensemble des Présidents d’Institutions pour leur engagement en faveur de cette importante activité.

Je salue également la présence des Membres du Gouvernement et de l’Administration Publique, les élus, les représentants du secteur privé, les Partenaires au Développement, les organisations de la société civile, le monde académique, les organisations de jeunesse, et tous nos concitoyens.

Votre mobilisation témoigne de l’intérêt que vous accordez collectivement à nos Institutions et à leur contribution à la construction de notre beau pays.

Mesdames et Messieurs,

Le thème retenu pour cette édition 2026, à savoir : « Contribution des Institutions de la République à la construction d’une Grande Côte d’Ivoire », traduit bien notre ambition commune et notre conviction.

Mais cette construction ne peut être l’œuvre d’une seule Institution, d’un seul secteur d’activités ou d’une seule catégorie de citoyens. Elle exige la participation de toutes les forces vives de la Nation.

Bâtir une Grande Côte d’Ivoire c’est certainement construire des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux et des infrastructures modernes.

Mais c’est aussi, et surtout, construire un État fort, fondé sur des Institutions solides, efficaces, crédibles et respectueuses de l’État de droit.

C’est également construire une société dans laquelle la compétence, le mérite, l’intégrité, le travail et l’innovation sont reconnus et encouragés.

C’est enfin une Côte d’Ivoire qui doit être capable de préserver la paix, de renforcer la cohésion sociale et de donner à sa jeunesse les moyens de participer pleinement à son avenir.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays a accompli, au cours de ces dernières années, des progrès importants et bien visibles. Cette dynamique doit se poursuivre avec confiance, responsabilité et détermination.

Notre ambition nationale s'inscrit justement dans le Plan National de Développement 2026-2030, qui vise notamment à accélérer la transformation économique et sociale de notre pays, à renforcer le capital humain, à développer les infrastructures, à consolider notre souveraineté économique, à favoriser un développement territorial équilibré et à assurer notre rayonnement international.

La réalisation de cette vision appelle nécessairement une synergie d'action des Institutions de la République dans laquelle :

- Le Président de la République détermine et conduit la politique de la Nation ;
- Le Gouvernement met en œuvre la politique de la Nation, telle que définie par le Président de la République ;
- Le Parlement légifère, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques ;
- Les juridictions veillent au respect de la Constitution, des lois, et concourent à la protection des droits et libertés ;
- Les Institutions de contrôle et de régulation participent au renforcement de la transparence, de l'intégrité et de la bonne gouvernance ;
- Les Institutions de médiation, de culture, de science et de valorisation du mérite contribuent, chacune dans son domaine, à la consolidation de notre cohésion sociale et à la valorisation des potentialités de notre pays.

C'est justement pour mieux faire connaître cette architecture institutionnelle à nos concitoyens, que les Journées Portes Ouvertes des Institutions sont organisées régulièrement.

Mesdames et Messieurs,

La solidité d'un État repose notamment sur l'équilibre des pouvoirs, le respect des règles, les mécanismes de contrôle et la responsabilité de ceux qui exercent une charge publique.

La grandeur d'un État ne se mesure donc pas uniquement à la puissance de ses Institutions, mais également à leur capacité à servir le citoyen, à rendre compte de leur action et à respecter les règles qu'elles sont chargées de faire respecter.

La bonne gouvernance, la transparence, la responsabilité et la redevabilité sont ainsi au cœur de la confiance que les citoyens placent dans leurs Institutions.

C'est pourquoi nous devons constamment rechercher l'efficacité de l'action publique et veiller à ce que les Institutions demeurent au service exclusif de l'intérêt général.

Distingués participants,

Les Journées Portes Ouvertes des Institutions de la République offrent un cadre privilégié de dialogue, d'information, de sensibilisation et d'échanges entre les Institutions et les citoyens, plus particulièrement les jeunes.

À vous chers jeunes, retenez que la République de demain sera le reflet de votre engagement d'aujourd'hui.

Connaître le rôle de nos Institutions, c'est comprendre que la citoyenneté ne se résume pas seulement à des droits. Elle exige aussi des devoirs, du civisme et de la responsabilité.

Je formule donc le vœu que ces Journées Portes Ouvertes soient non seulement un moment de présentation des Institutions, mais aussi un véritable espace d'échange, d'écoute, de réflexion et d'engagement.

Tout en souhaitant plein succès à vos différentes activités, je déclare ouverte l'édition 2026 des Journées Portes Ouvertes des Institutions de la République.

Je vous remercie.